



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de **BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

**Réf : 2025/27**

Date de convocation : 16 mai 2025

**Objet : Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 400 000 € auprès du Crédit Agricole pour le financement de la rénovation et la réhabilitation d'un bâtiment communal dans le but de réaliser un pôle communal**

Date d'affichage : 16 mai 2025

Date de réunion : 22 mai 2025

Nombre de conseillers : 26

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de votants : 23

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le vingt-deux mai à 20h10, le Conseil Municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, M. ROZIER Raphaël et Mme SOCQUET Anne-Laure (à partir de 20h24), conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme BEURRIER Aline qui a donné pouvoir à Mme DONGUY Annick, Mme CHARDIGNY Mireille qui a donné pouvoir à Mme NAVAS Catherine, M. FERRAND Etienne, Mme JOURDAN Dominique, Mme ONOFRE Lia qui a donné pouvoir à Mme BUIRET Marie-Dominique, M. PAIN Philippe qui a donné pouvoir à Mme GUILLOT Myriam, M. PERRET Nicolas qui a donné pouvoir à M. ECOCHARD Nicolas, M. SAVART Gauthier qui a donné pouvoir à M. FERNANDES Michel et M. TRUCHON Pierre qui a donné pouvoir à BESSON Jean-Jacques

Absente : Mme SOCQUET Anne-Laure (jusqu'à 20h23),

Mme BUIRET Marie-Dominique est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, concernant l'opération : la rénovation et la réhabilitation d'un bâtiment communal dans le but de réaliser un pôle communal,

### **DELIBERE**

Pour le financement de cette opération, M. le Maire est invité à réaliser auprès du Crédit Agricole Centre-Est un Contrat de Prêt pour un montant total de 400 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

#### PRET RELAIS COURT TERME A TAUX FIXE

Objet	FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT
Montant	400 000 Euros
Durée	24 mois
Taux fixe	2,63 %

Accusé de réception en préfecture  
001-200077220-20250522-2025-27-DE  
Date de télétransmission : 27/05/2025  
Date de réception préfecture : 27/05/2025

## Caractéristiques de l'emprunt

- Objet : Crédit à court terme taux fixe en attente de subventions ou FCTVA
- Montant du capital emprunté : 400 000 Euros
- Durée d'amortissement : 24 mois
- Taux d'intérêt : 2,63 %
- Frais de dossier : 400,00 Euros
- Type d'amortissement : remboursement du capital à la dernière échéance (in fine)
- Périodicité des intérêts : intérêts annuels payables à terme échu
- Remboursement anticipé : possibilité de remboursement anticipé total ou partiel sans frais, ni indemnité. Un remboursement anticipé partiel avant le déblocage total empêche l'utilisation du solde disponible

A cet effet, après en avoir délibéré et à l'unanimité, Conseil Municipal autorise M. le Maire ou tout délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Fait et délibéré en mairie,

Le 22/05/2025

Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Et publication ou notification du

